



COMPTE RENDU DU CDAS DU 4 MAI 2023

A l'ouverture de la séance, la CGT Finances a lu la déclaration liminaire suivante :

« Madame la Présidente

Nous ne pouvons débiter cette instance, sans évoquer le sujet qui nous occupe et préoccupe depuis des mois.

Trois mois durant, à l'occasion de douze journées interprofessionnelles de grèves et de manifestations et d'une multitude d'actions locales et sectorielles, des millions de salariés, de jeunes et de retraités se sont mobilisés pour exprimer le rejet de la réforme des retraites portée par le gouvernement.

Le Conseil Constitutionnel rejette quelques articles à la marge les moins « pires » mais conserve le pire, rendant le texte de loi encore plus injuste qu'il ne l'était.

Pour autant, égal à lui-même dans le mépris qui le caractérise, le président de la république promulgue la loi quasi immédiatement. L'attitude, les méthodes brutales, la provocation, les propos hors-sol et offensants de ce président ne font que cristalliser une colère qui ne faiblit pas puisque plus de 85 % des français souhaitent voir se poursuivre le mouvement contre cette réforme.

NON, les retraites, ce n'est pas fini !

Les agents des finances subissent les actes injustes d'un gouvernement sourd, aveugle et souvent muet face aux appels des citoyens abîmés par des décisions précarisant de plus en plus la vie de chacun.

Mensonges, omissions, contre-vérités sont l'incarnation d'une communication gouvernementale arrogante.

La CGT Finances revient sur la question concernant la vente des résidences EPAF.

Là encore, on nous a parlé d'« optimisation des recettes », mais si 50 % du produit des ventes ont été alloués aux bâtiments à rénover, que sont devenus les 50 % restants ?

L'an passé, la CGT Finances avait posé la question sans obtenir aucune réponse. Même la note du 28 février 2023 n'en fait pas mention. Qu'en est-il ?

Concernant, la réunion de ce jour, la CGT Finances retient le montant du budget prévisionnel de 18 000 euros (20 541 euros en 2020 à titre de comparaison). Dans le contexte actuel de très forte inflation, le budget est réduit alors même que tout augmente.

Depuis de longues années, la ritournelle reste la même : faire avec toujours moins de crédits. Inutile de parler de faire mieux car pour cela, il faudrait des crédits.

Nonobstant la note du Secrétariat Général datant du 28 février 2023 qui parle d'« accompagnement et de soutien des agents », de priorités accordées par les ministères dans le domaine de l'action sociale, une nouvelle fois, nous nageons en pleine manipulation sémantique. La communication de nos dirigeants rime en réalité, une fois de plus, avec mépris.

Face à l'inflation galopante, où l'INSEE explique que ce sont les salaires les moins élevés et les classes moyennes qui souffrent le plus des dépenses contraintes (alimentation, fluides), nous n'avons toujours pas de réponse sur une revalorisation des montants des titres restaurant. »

En réponse aux déclarations liminaires, la Présidente a rappelé que certains sujets n'étaient pas de la compétence du CDAS. Elle a rappelé son attachement profond à l'action sociale.

Compte tenu du contexte de ce début d'année avec les actions contre la réforme des retraites, au niveau national le CNAS ne s'est pas réuni. Aussi le CDAS se réunit aujourd'hui sans règlement intérieur.

La directrice a bon espoir de voir le budget augmenté avec l'arrivée à terme des 50 agents du SAPF. De toute manière, cela ne peut pas être pire puisque notre budget est au plancher !!

La directrice est satisfaite du forum des métiers, de par l'implication des agents à y participer mais aussi de part le nombre de personnes qui sont venues se renseigner. On n'arrive pas à recruter, mais notre administration attire les contractuels (plus que d'autres administrations). Selon la Directrice, il faudra peut-être valoriser les contractuels à la fin de leur contrat pour qu'ils soient pris dans les autres administrations (en tant que contractuels bien sûr !!). Il faut d'ailleurs réfléchir à la revalorisation de leur grille.

La CGT Finances est intervenue pour demander si on parlait aussi de la progression des grilles de fonctionnaires, du point d'indice gelé, des débuts de carrières qui sont en dessous du SMIC, notamment pour les agents C.

Selon la Directrice, si la grille des agents C n'évolue pas, on peut passer les concours !!

Tous à vos inscriptions !!!



L'enveloppe utilisée pour payer des organismes privés de sondage adressés aux agents des Finances serait plus utile à l'action sociale, aux agents des Finances.

Concernant l'EPAF, 50% de la part des ventes devrait revenir à l'action sociale pour effectuer les travaux sur les résidences restantes. Quid de l'utilisation du solde ? Malgré une nouvelle demande, la présidente n'étant pas experte sur le sujet, nous n'avons eu aucune réponse.... Enfin, nous ne sommes pas dupes, cette quote-part ira dans le budget de l'état et ne reviendra aux agents des finances !!



Les résidences EPAF ne correspondaient plus aux attentes des jeunes, donc plutôt que de rechercher un autre mode de fonctionnement, l'administration a préféré les vendre.

➤ **Approbation du PV du CDAS du 8/11/2022 :**

Le PV a été adopté à l'unanimité par les organisations syndicales.



Il est à noter que l'Yonne avait proposé pour le fond d'innovation Locale (FIL) un ticket mobilité ou un panier BIO fait avec des produits locaux. Ces 2 projets ont été refusés, pas assez innovants. Il est vrai que le café-tricot-crochet ou le ramassage des fruits et légumes, projets retenus dans d'autres départements sont beaucoup plus innovants.

➤ **Compte rendu d'activités 2022 du Service Social :**

Dans l'Yonne, l'assistante sociale est mise à disposition, par convention, à hauteur de 40% auprès du ministère de la justice et à 60% auprès du ministère des Finances.

Au cours de l'année 2022, 94 agents et 10 retraités.

Dans 82% des cas, la demande émane de l'agent directement.

Les 3 domaines d'intervention principaux concernent les problématiques liées à la santé, la vie professionnelle et la vie familiale.

La santé demeure un sujet principal avec l'accompagnement des agents en situation d'arrêts maladies longs.

Les problématiques familiales sont majoritairement en lien avec des séparations difficiles et conflictuelles.

L'assistante sociale reçoit aussi des agents qui vivent des situations de tension dans leurs services, des ressentis de malaise ;

Avec le télé travail, lors des déplacements de l'assistance sociale, il devient de plus en plus difficiles de trouver des créneaux pour réunir l'ensemble des agents. 15 visites de services et 17 permanences ont été réalisées en 2022.

➤ **Présentation de la note d'orientation pour l'action sociale du 28/02/2023 :**

Le CAL est de 4,5 M€. Il est calculé en fonction du nombre d'agents :

9,57 € versés par actif, 3,19€ par retraité et 36,82€ par enfant.

Pour l'Yonne, le budget a été abaissé au plancher (18 000€). Des départements beaucoup plus petits ont le même montant, ce qui est beaucoup plus facile.

La CGT Finances a rappelé que l'action sociale ne se cantonnait pas au crédit de l'Yonne, à gérer l'arbre de Noël ou une sortie famille. Elle regroupe l'EPAF (vacances et colonies pour les jeunes), l'ALPAF (pour les logements dans les certaines villes), la restauration (AGRAF), les aides et les prêts aux agents...

➤ **Proposition du CAL (crédits d'actions locales) 2023 :**

Le montant du CAL est de 18 000€. Il baisse alors que tout augmente. Il faut donc faire des choix.

L'arbre de Noël reste la 1ère dépense avec un budget de 9840€.

Il aura lieu le mercredi 6 décembre 2023 à Joigny (la salle de Migennes n'étant plus louée pendant l'hiver).

2 maquilleuses seront présentes ainsi que la boîte à selfie qui a bien plu l'an dernier.

Des choix ont dû être faits et les organisations syndicales ont décidé de ne pas acheter cette année des friandises (boîte avec les bonbons) pour pouvoir financer la sortie famille. L'organisation du concours de dessins dépendra du coût de la sortie famille. Eh oui, nous en sommes réduits à cela avec la baisse du budget !

Malgré les orientations prises lors du groupe de travail préparatoires, faute de devis pour des spectacles à Paris, visites à Paris, cirque... (comme demandé au groupe de travail), au vu du peu de devis fournis, les organisations syndicales se sont vues forcées de valider la sortie au parc Astérix. La date reste à déterminer (vraisemblablement courant septembre).



Les bons de rentrée scolaires ont été validés.

Les retraités auront une sortie à Dijon (avec visite guidée, visite de la cité de la gastronomie et du vin, restaurant le midi).

Les consultations auprès d'un psychologue et d'un avocat seront financées à hauteur 360 euros.

Les organisations syndicales, après une suspension de séance, se sont mises d'accord sur les actions à mener et celles à supprimer pour cause de restriction budgétaire.



Vos représentants au CDAS de l'Yonne :

Nathalie ARNASSAND (DDFIP)

Christophe BOUDOT (Douane)

Caroline GERMAIN (DDFIP)

Charlotte PONCET (Douane)